

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

DECRET N° 99 - 136 DU 5 Août 1999

Portant approbation de l'acquisition par le Président de la Société Nationale des Pétroles du Congo auprès de Paribas ou de tout autre établissement financier d'une option garantissant un prix plancher de quantités de pétrole préfinancé et de la signature du contrat d'option y afférent et plus généralement autorisant et approuvant le Président à conclure de tels contrats d'option au nom et pour le compte de la Société Nationale des Pétroles du Congo jusqu'au 31 décembre 1999

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ,

Vu l'Acte Fondamental ;

Vu la Loi n° 1-98 du 23 Avril 1998 portant création de la Société Nationale des Pétroles du Congo ;

Vu le Décret n° 454-98 du 8 décembre 1998 portant approbation des statuts de la Société Nationale des Pétroles du Congo ;

Vu les Statuts de la Société Nationale des Pétroles du Congo ;

Vu le Décret n° 98-472 du 8 décembre 1998 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Société Nationale des Pétroles du Congo ;

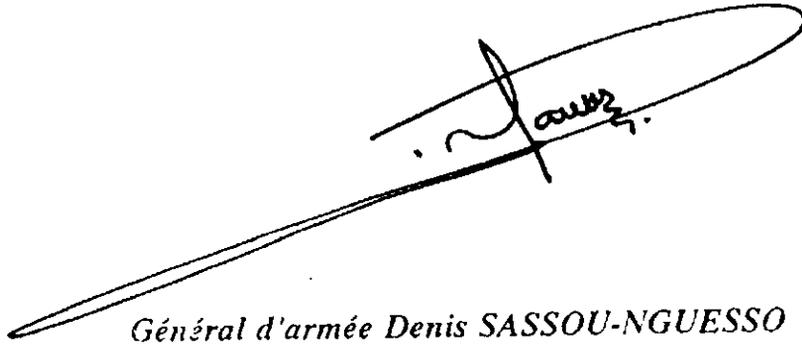
Vu le Décret n° 99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des ~~M~~embres du Gouvernement ;

DECRETE

Article premier : Le Gouvernement de la République du Congo approuve la signature et l'acquisition par Monsieur (Bruno) ITOUA, Président de la Société Nationale des Pétroles du Congo, auprès de Paribas ou de tout autre établissement financier, pour le compte de la Société Nationale des Pétroles du Congo, d'une option garantissant un prix plancher de quantités de pétroles préfinancé et de la signature du contrat d'option y afférents et plus généralement

Article 2 . Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé, sera enregistré et inséré au Journal officiel.

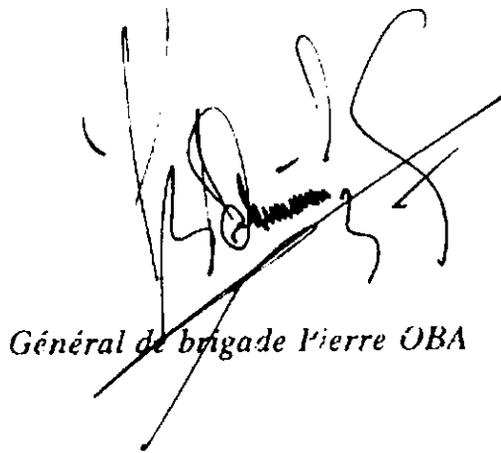
Fait à Brazzaville, le 4 août 2019



Général d'armée Denis SASSOU-NGUESSO

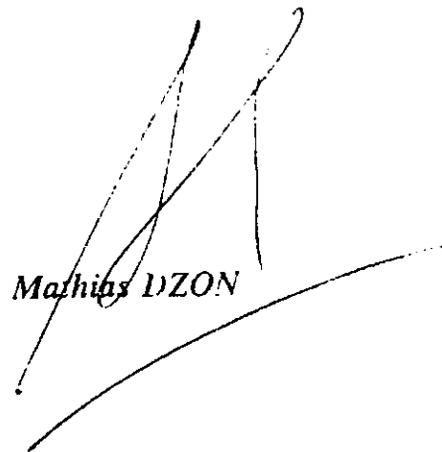
Par le Président de la République

Le Ministre de l'intérieur, de la
sécurité et de l'administration du
territoire



Général de brigade Pierre OBA

Le Ministre de l'économie, des
finances et du budget



Mathias DZON